

Fiche de données de sécurité

SECTION 1 : Identification

1.1. Identifiant du produit

- Nom du produit : Désinfectant de l'eau électrolysée
- Forme du produit : Chlore actif de 100-200 ppm généré à partir de chlorure de sodium par électrolyse.

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

- Utilisation recommandée : Stérilisation, désodorisation, nettoyage, élimination des pesticides.

1.3. Coordonnées du fournisseur de la fiche de données de sécurité : Informations sur le fabricant/fournisseur/distributeur

ECOWELL CO., LTD.

#1107, 551-17, Yangcheon-ro, Gangseo-gu, Seoul, 157-804, Korea

Site Internet : www.ecowell.co.kr / Courriel : sales@ecowell.co.kr

1.4. Numéro de téléphone d'urgence : +82-2-3665-7871

SECTION 2 : Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

- Le produit n'est pas classé comme dangereux selon le Système Général Harmonisé (SGH).

2.2. Éléments d'étiquetage

- Pictogrammes de danger : Non réglementé
- Mot d'ordre : Non réglementé
- Mentions de danger : Non réglementé
- Mentions d'avertissement : Non réglementé

2.3. Autres dangers : Résultats de l'évaluation PBT et vPvB

- PBT : Non applicable
- vPvB : Non applicable

SECTION 3 : Composition/information des ingrédients

Nom chimique	No CAS.	EINECS Non.	Contenu (%)
Hypochlorite de sodium	7681-52-9	231-668-3	0,01 0,02%
Acide hypochlorique	7790-92-3	232-232-5	0,01 0,02%
Chlorure de sodium	7647-14-5	231-598-3	0,1 0,2 %
Eau	7732-18-5	231-791-2	99,8 99,9 %

SECTION 4 : Mesures de premiers secours

4.1. Description des mesures de premiers secours

- Informations générales : Aucune mesure particulière n'est requise.
- Après inhalation : Donner de l'air frais ; consulter un médecin en cas de troubles.
- Après contact avec la peau : Rincer à l'eau. En cas d'irritation de la peau, consulter un médecin.
- Après contact avec les yeux : Enlever les lentilles de contact si l'on en porte. Rincer l'œil ouvert pendant plusieurs minutes sous l'eau courante.

Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

- Après ingestion : Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau. Ne pas provoquer de vomissements.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Pas d'autres informations pertinentes disponibles.
- Danger Aucune autre information pertinente n'est disponible.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements spéciaux nécessaires

- Aucune autre information pertinente n'est disponible.

SECTION 5 : Mesures de lutte contre les incendies

5.1. Moyens d'extinction

- Agents d'extinction appropriés : Le produit n'est pas inflammable.
- Pour des raisons de sécurité, agents d'extinction inappropriés : Aucun.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- Aucune autre information pertinente disponible.

5.3. Conseils pour les pompiers

- Equipement de protection : Porter un appareil de protection respiratoire autonome. Porter une combinaison de protection complète.

SECTION 6 : Mesures de libération accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

- Aucun danger connu n'existe en cas de rejet accidentel.
- Assurer une ventilation adéquate.

6.1.1. Pour le personnel non-urgentiste

- Équipement de protection : Aucun
- Toxicité aiguë : Non-toxique
- Procédures d'urgence : Aucune

6.1.2. Pour les intervenants d'urgence

- Equipement de protection : Aucun
- Procédures d'urgence : Aucune
- Procédures d'évacuation : Aucune

6.2. Précautions pour l'environnement

- Aucune mesure particulière n'est requise.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

- Éliminer le matériel collecté conformément à la réglementation.

6.4. Référence à d'autres sections

- Voir la section 8 pour les informations sur les équipements de protection individuelle.
- Voir la section 13 pour les informations sur l'élimination.

SECTION 7 : Manipulation et stockage

7.1. Manipulation

- Précautions à prendre pour une manipulation sans danger Aucune mesure particulière n'est requise.
- Informations sur la protection contre les explosions et les incendies : Aucune mesure particulière n'est requise.

7.2. Stockage

- Exigences auxquelles doivent satisfaire les entrepôts et les récipients : Aucune exigence particulière.
- Informations sur le stockage dans une installation de stockage commune : Non requis.
- Autres informations sur les conditions de stockage : Aucune.

SECTION 8 : Contrôles d'exposition et protection personnelle

Nom chimique	No CAS.	ACGIH	OSHA
Hypochlorite de sodium	7681-52-9	Aucune liste	Aucune liste
Acide hypochlorique	7790-92-3	Aucune liste	Aucune liste
Chlorure de sodium	7647-14-5	Aucune liste	Aucune liste
Eau	7732-18-5	Aucune liste	Aucune liste

8.1. Paramètres de contrôle

- Composants dont les valeurs limites nécessitent une surveillance sur le lieu de travail : Le produit ne contient pas de quantités pertinentes

Le produit ne contient pas de quantités pertinentes de matériaux avec des valeurs critiques qui doivent être surveillées sur le lieu de travail.

- Informations supplémentaires : Aucune autre information pertinente n'est disponible.

8.2. Contrôle de l'exposition

- Contrôles techniques appropriés : Aucun. Utiliser dans les mêmes conditions que l'eau potable.

- Équipement de protection individuelle : Aucun n'est nécessaire si le produit est utilisé conformément aux instructions.

- Protection des mains : Aucune n'est requise en cas d'utilisation conforme aux instructions.

- Protection des yeux : Aucune n'est requise en cas d'utilisation conforme aux instructions.

- Protection de la peau et du corps : Aucune protection n'est requise en cas d'utilisation conforme aux instructions.

- Protection des voies respiratoires : Porter un masque anti-poussière en cas de brume ou de brouillard et si la taille des particules est inférieure à 70 microns.

Sinon, aucune protection n'est requise en cas d'utilisation conforme aux instructions.

SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques de base

25/08/2020 FR (English US) page 4 / 6

- Aspect / Couleur : Liquide / Incolore

- Odeur : Légère odeur de chlore

- Seuil de l'odeur : N/A
- pH : 7 ~ 10
- Point de fusion/point de congélation : 0°C
- Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition : 100°C
- Point d'éclair : N/A
- Taux d'évaporation : N/A
- Inflammabilité (solide, gaz) : N/A
- Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité : N/A
- Pression de vapeur : N/D
- Densité de vapeur : N/A
- Densité relative : N/A
- Solubilité dans l'eau : miscible
- Coefficient de partage : n-octanol/eau : N/A
- Température d'auto-inflammation : N/A
- Température de décomposition : N/A
- Viscosité : N/A
- Propriétés explosives : N/A
- Propriétés oxydantes : N/A

9.2. Informations relatives à la commande : Aucune autre information pertinente n'est disponible.

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité : Aucune autre information pertinente n'est disponible.

10.2. Stabilité chimique : Stable dans des conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses : Aucune réaction dangereuse connue.

10.4. Conditions à éviter : Lumière directe du soleil. Températures extrêmement élevées ou basses.

10.5. Matériaux incompatibles : Aucune autre information pertinente n'est disponible.

10.6. produits de décomposition dangereux : Aucune autre information pertinente n'est disponible.

SECTION 11 : Renseignements toxicologiques

Informations sur les effets toxicologiques

- Toxicité aiguë : Aucune
- Corrosion/irritation de la peau : Aucune
- Lésions oculaires graves/irritation : Aucun
- sensibilisation des voies respiratoires ou de la peau : Aucune référence
- mutagénicité des cellules germinales : Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- cancérogénicité : Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- toxicité pour la reproduction : Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique : D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée : D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Risque d'aspiration : Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

SECTION 12 : Renseignements écologiques

12.1. Toxicité

- Toxicité aquatique : Aucune autre information pertinente n'est disponible.
- Eco toxicité : Détruit les bactéries, les spores, les virus, les moisissures et les algues.

12.2. Persistance et dégradabilité : Aucune autre information pertinente n'est disponible.

12.3. Potentiel de bioaccumulation : Aucune autre information pertinente n'est disponible.

12.4. Mobilité dans le sol : Aucune autre information pertinente n'est disponible.

12.5. Résultats de l'évaluation PBT et vPvB : Aucune autre information pertinente n'est disponible.

12.6. Autres effets indésirables : Aucune autre information pertinente n'est disponible.

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

- Éliminer en toute sécurité conformément aux réglementations locales, régionales et nationales.
- Éliminez le contenu/récipient conformément aux réglementations locales, régionales et nationales.

SECTION 14 : Renseignements sur les transports

- 14.1. Numéro ONU : Non réglementé
- 14.2. Nom d'expédition propre de l'ONU : Non réglementé
- 14.3. Classe(s) de danger pour le transport : Non réglementé
- 14.4. Groupe d'emballage : Non réglementé
- 14.5. Dangers pour l'environnement : Non applicable
- 14.6. Précautions particulières pour l'utilisateur : Non applicable
- 14.7. Transport en vrac selon l'annexe II de Marpol et le code IBC : Sans objet

SECTION 15 : Renseignements réglementaires

15.1. Réglementation/législation en matière de sécurité, de santé et d'environnement spécifique à la substance ou au mélange

15.1.1. Etats-Unis (USA) SARA

- Section 302 (substances extrêmement dangereuses) : Aucun des ingrédients n'est répertorié.
- Section 304 (notification de rejet d'urgence) : Aucun des ingrédients n'est répertorié.
- Sections 311/312 (quantité de planification du seuil de produits chimiques dangereux en livres) : Aucun des ingrédients n'est répertorié.
- Section 355 (substances extrêmement dangereuses) : Aucun des ingrédients n'est répertorié.
- Section 313 (listes de produits chimiques toxiques spécifiques) : Aucun des ingrédients n'est répertorié.

15.1.2. Proposition 65 (Californie)

- Produits chimiques connus pour provoquer le cancer : Aucun des ingrédients n'est répertorié.
- Produits chimiques connus pour provoquer des effets toxiques sur la reproduction des femelles : Aucun des ingrédients n'est répertorié.
- Produits chimiques connus pour leur toxicité pour la reproduction des mâles : Aucun des ingrédients n'est répertorié.
- Produits chimiques connus pour leur toxicité pour le développement : Aucun des ingrédients n'est répertorié.

15.1.3. Catégories cancérigènes

- EPA (Environmental Protection Agency) : Aucun des ingrédients n'est répertorié.
- IARC (International Agency for Research on Cancer) : Aucun des ingrédients n'est répertorié.

- TLV (Threshold Limit Value établi par ACGIH) : Aucun des ingrédients n'est répertorié.
- NIOSH-Ca (National Institute for Occupational Safety and Health) : Aucun des ingrédients n'est répertorié.
- Listes State Right to Know : Aucun des ingrédients n'est répertorié.

15.1.4. Listes de substances canadiennes

- Liste intérieure canadienne des substances (LIS) : Tous les ingrédients sont répertoriés.
- Liste canadienne de divulgation des ingrédients (limite 0,1%) : Aucun des ingrédients n'est répertorié.
- Liste canadienne de divulgation des ingrédients (limite 1%) : Aucun des ingrédients n'est répertorié.

15.1.5. Règlements de l'UE

- ECHA (Agence européenne des produits chimiques) : Tous les ingrédients sont répertoriés.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique : Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été effectuée.

SECTION 16 : Autres informations

Le désinfectant à base d'eau électrolysée est fabriqué en faisant passer un courant électrique à travers une solution d'eau et d'une petite quantité de sel dans un processus connu sous le nom d'électrolyse.

de sel dans un processus connu sous le nom d'électrolyse. Le désinfectant à base d'eau électrolysée est composé de NaOCl, HOCl généré dans l'eau par voie électrochimique.

l'eau par voie électrochimique.

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles.

- Source d'information et références : ECOWELL Co., Ltd.
- Date de préparation / Dernière révision : 2020. 08. 25. / -
- Abréviations et acronymes :

CAS : Chemical Abstracts Service (division de l'American Chemical Society)

EINECS : Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes

ACGIH : American Conference of Governmental Industrial Hygienists (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux)

OSHA : Occupational Safety and Health Administration (Administration de la santé et de la sécurité au travail)

PBT : persistant, bioaccumulable et toxique

vPvB : très persistant et très bioaccumulable

N/A : Non applicable